
**Ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de l'Université du
jeudi 24 mars 2022, à 16h15, Amphimax 415**

Accueil et bienvenue de la Présidente

1. Élection de 2 scrutateurs
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 03.03.2022
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Direction
6. Position de la Direction vis-à-vis de la résolution votée par le CU le 25.11.2021 et demandant de soutenir la pétition nationale « *Pour la création d'emplois permanents dans le monde académique : de meilleures conditions de recherche, d'enseignement et de travail* ». (document en annexe)
7. Réponse de la Direction à l'interpellation de Mme Ariane Morin « *Alimentation sur le campus : trouver la bonne recette* (25.11.2021) » (document en annexe)
8. Discussion sur la directive interne 3.22 (« Évaluation de l'enseignement par les étudiants ») (document en annexe)
9. Discussion sur la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de la députée Rebecca Joly (point reporté de la séance CU du 25.11.2021) (documents en annexe)
10. Interpellations :

Interpellation de Mme Ariane Morin sur la sécurité incendie à l'UNIL
11. Divers

La séance sera suivie d'un apéritif

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ



Anne Bielman Sánchez, Présidente
Lausanne, le 14 mars 2022